

L'ESSENTIEL 2022 VISION ET CHIFFRES CLÉS SUR L'ACTIVITÉ

Délégation Catholique pour la Coopération





183
PARTENAIRES
DANS LE MONDE



MOIS DE DUREE DES MISSIONS VSI*

*Moyenne des missions des volontaires de solidarité internationale



41PAYS
DE MISSION

UNE ANNÉE D'AUDACE ET D'ESPÉRANCE



Arnoult Boissau, Président de la DCC

La relance de l'activité s'est concrétisée en 2022, en particulier sur notre cœur de mission qu'est le volontariat long avec le statut de Volontaire de Solidarité Internationale (VSI) : une croissance de 36 % du nombre de volontaires sur le terrain. Notre présence s'intensifie majoritairement en Afrique et au Moyen Orient, et reprend en Amérique Latine et en Asie du Sud-est. Ceci a été possible en apportant un soutien financier exceptionnel (près de 110k€) aux partenaires malmenés par la conjoncture locale et internationale.

Dans un objectif d'ouvrir l'expérience de solidarité internationale à un plus large public, la DCC a innové en proposant le Volontariat d'Echanges et de Compétences (VEC) : missions de 1 à 6 mois, renouvelables, qui conviennent à des profils expérimentés pour des missions souvent plus techniques et pouvant être précédées ou suivies de coopération à distance. 21 volontaires ont testé cette formule et certains pensent déjà repartir.

En 2022, le volontariat international de réciprocité a franchi un nouveau

palier : 28 volontaires étrangers sont venus en France pour partager leurs compétences et leur culture chez des partenaires agissant ; principalement dans les domaines de la réinsertion sociale, du handicap ou des activités de développement durable. Une vraie satisfaction partagée par tous d'agir dans une authentique réciprocité des échanges.

La vision de la DCC est fondamentalement nourrie de la pensée sociale de l'Eglise et de l'Evangile. Une vraie richesse pour proposer des alternatives à des modèles de vie et de développement qui démontrent leurs très grandes limites. En éditant le livret Tobie, le compagnon spirituel des volontaires en mission, la DCC a voulu non seulement répondre au désir de spiritualité des volontaires mais aussi les aider à relire leur expérience tout au long de leur mission. Les premiers retours d'expérience sont très positifs!

Ces projets, en lien avec le plan d'orientation Nouveaux Itinéraires solidaires 2019-2024, ont été possibles grâce au soutien financier indéfectible de l'Eglise, des pouvoirs publics,



des partenaires, et bien sûr de tous les donateurs privés qui croient en la valeur singulière du volontariat de solidarité internationale pour établir un monde plus juste, viable et digne pour tous. La DCC les remercie de tout cœur.

NOS MISSIONS

- Renforcer la capacité des partenaires locaux, par le volontariat de compétences, à garantir des conditions de vie dignes pour les populations les plus pauvres
- Recruter, former et accompagner les volontaires pour apporter les conditions optimales de réussite de la mission pour toutes les parties prenantes
- Témoigner de l'expérience du volontariat pour être acteur de transformation chez soi de retour de mission, et comme une expérience fondatrice d'un point de vue personnel, professionnel et spirituel en recevant le monde comme lieu de l'expérience chrétienne



LA DCC EN QUELQUES MOTS

LA GOUVERNANCE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA DCC

La Délégation catholique pour la coopération (La DCC), est le service du volontariat international de l'Eglise en France. Elle a été fondée en 1967 par l'assemblée des évêques et les supérieurs des instituts religieux. Association selon la loi de 1901, elle a pour objet la solidarité internationale et la coopération au développement. Elle est agréée par l'Etat et reconnue d'utilité publique. Son conseil d'administration est composé de 23 membres. La DCC est animée d'une forte culture associative favorisant la concertation et le dialogue entre ses membres. Son activité repose sur un bénévolat actif de près 150 membres, et sur une équipe de 18 salariés. La DCC est membre fondateur et au Conseil d'administration de France Volontaires et du Comité de Liaison des ONG de volontariat (CLONG Volontariat).

MISSIONS LONGUES OU MISSIONS COURTES?

Le développement se produit souvent lorsque l'on se confronte à une nouveauté qui vient interroger une situation établie et proposer d'autres façons de faire. C'est la force unique du volontariat long de permettre l'expérimentation au long cours de pratiques différentes dans un contexte interculturel stimulant. C'est pourquoi le volontariat long de plus de 12 mois est le cœur de l'activité de la DCC. Cependant des formules plus courtes restent pertinentes pour certains projets qui requièrent plus de technicité sur une période déterminée. C'est le cas du Volontariat d'Echanges et de Compétences expérimenté en 2022.

LE VOLONTARIAT DE RÉCIPROCITÉ

En proposant le volontariat international de réciprocité (VIR) depuis 2017, la DCC a souhaité rééquilibrer les échanges et la vision du développement et de la coopération. La question du développement mobilise toutes les bonnes volontés, d'où qu'elles viennent, dans le partage des compétences et des cultures. En septembre 2022, 28 volontaires de réciprocité ont été accueillis par des partenaires de la DCC en France. Ils sont intervenus notamment dans les domaines de l'insertion socio professionnelle, de l'éducation, de l'accompagnement de personnes en situation de handicap.



LE VOLONTARIAT EN ÉGLISE

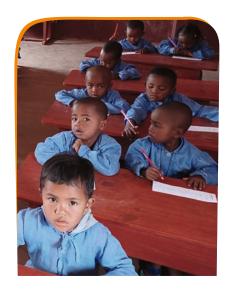
En partant avec la DCC, le volontaire, qu'il soit croyant ou non, choisit de s'ouvrir à une vision singulière de la solidarité et du développement. Celle-ci, nourrie par la foi chrétienne, prône une approche intégrale dans laquelle on retrouve des convictions fortes : la dignité de toute personne est la première des préoccupations à commencer par celle des plus pauvres ; le développement qui ne peut se résumer à une approche matérialiste, se veut intégral comprenant la dimension physique et matérielle mais aussi intellectuelle, affective et spirituelle de chacun ; le soin de la nature et de la création sont intrinsèquement liés à celui de la personne, en solidarité avec les générations futures. Les révélations plus profondes de la foi chrétienne sont également offertes librement par la DCC à qui souhaite les recevoir.



Participation des volontaires aux objectifs de développement durable (ODD).

- 1 Pas de pauvreté : 9 %
- 2 Faim « zéro » : 7 %
- 3 Bonne santé et bien-être : 17 %
- 4 Éducation de qualité : 26 %
- 5 Égalité entre les sexes : 10 %
- 8 Travail décent et croissance économique : 4 %
- 10 Inégalités réduites : 8 %
- 11 Villes et communautés durables : 4 %
- 16 Paix, justice et institutions efficaces : 8 %

Approche statistique de la DCC relative aux ODD (2022) objectifs les plus représentés dans les missions.



L'ENSEIGNEMENT

Renforcer les équipes éducatives dans un contexte de classes souvent de plus de 50 élèves. Venir en soutien méthodologique et pédagogique. Offrir aux élèves et aux enseignants une richesse interculturelle en étant soi-même étranger. Apporter une expertise dans la gestion administrative et financière des établissements.



L'ÉDUCATION OU L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Apporter son expérience d'éducateur auprès de publics très divers : orphelins, jeunes en rupture sociale et familiale, migrants et réfugiés, femmes isolées, personnes ayant un handicap... Partager un autre regard sur certaines formes de vulnérabilité dans un contexte socio-culturel donné. Agir contre les préjugés et pour la dignité de chaque personne.

FOCUS SUR LES MISSIONS SOCIALES

La DCC agit dans de nombreux domaines des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) établis par les États membres des Nations Unies. Elle s'est fixé cependant des objectifs prioritaires en lien avec les besoins de ses partenaires locaux. Les missions peuvent d'être d'ordre très technique, d'animation, ou de gestion de projet généraliste. Dans chaque projet le volontaire partage dans la réciprocité avec les équipes locales compétences et expérience. Cet échange est à la base de la dynamique du développement.

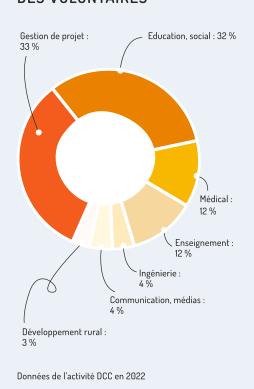


LA SANTÉ

Etre présent là où la pénurie de personnels soignants est la plus forte. Participer à la mise à jour des protocoles de soin. Intervenir en prévention auprès des patients et des populations locales. Contribuer à la formation des équipes soignantes locales. Partager des approches différentes du soin, de l'accompagnement, de la vulnérabilité. Intervenir pour la consolidation et la gestion des structures de soin.



DOMAINES D'ACTIVITÉ DES VOLONTAIRES



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Agir contre la migration économique de masse et la pauvreté. Transmettre des compétences notamment dans les régions éloignées des capitales économiques. Partager son expérience avec les équipes enseignantes locales. Favoriser la formation professionnelle des femmes et leur insertion dans l'activité économique à tous les niveaux. Accompagner des publics en situations de précarité tels que les migrants, les jeunes déscolarisés.

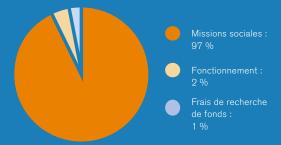
VOTRE GÉNÉROSITÉ EN ACTION

La pérennité et l'indépendance financière de la DCC reposent sur la diversification de ses ressources. Les trois piliers sont la générosité du public (845 k \in de dons et legs), le soutien des partenaires d'Eglise, les participations des partenaires locaux et des volontaires pour (1 005 k \in), et les subventions publiques (468 k \in). L'implication des volontaires à mobiliser leurs proches pour parrainer les missions prends une part de plus en plus significative dans la générosité du public.

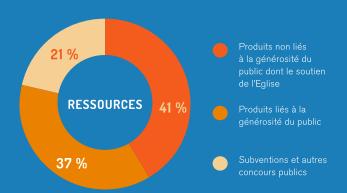


97% DE VOTRE DON FINANCENT LES MISSIONS SOCIALES

En tant que service d'Eglise, les frais de fonctionnement de la DCC sont d'abord pris en charge par l'Eglise. Si bien que les dons des donateurs sont essentiellement destinés aux projets et missions sociales.

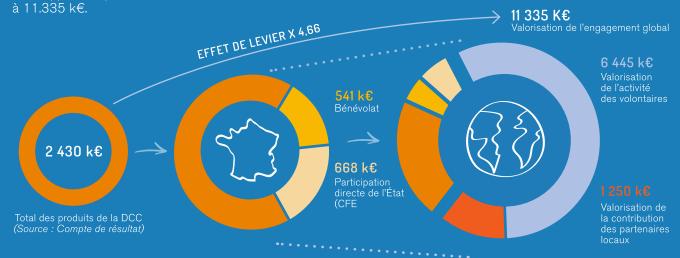


UN MODÈLE DE FINANCEMENT ÉQUILIBRÉ



LA DCC. UN FORMIDABLE EFFET DE LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT

Transformer une contribution de 10€ en France en un apport de 46€ au Sud : c'est l'effet multiplicateur que réalise la chaîne d'engagements solidaires unissant donateurs, pouvoirs publics, bénévoles, partenaires et volontaires. En 2022, ces acteurs ont contribué tous ensemble à des projets de développement pour un montant total évalué



PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'ASSOCIATION

LES EMPLOIS (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION)

CHARGES PAR DESTINATION	TOTAL PAR EXERCICE		DONT FINANCÉES PAR LA COLLECTE AUPRÈS DU PUBLIC	
	2022	2021	2022	2021
MISSIONS SOCIALES	1 727 116	1 206 179	883 357	570 900
FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS	249 814	210 358	13 640	110 141
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	416 319	511 487	13 640	60 345
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	2 393 249	210 358	910 637	741 386
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	91 196	84 861		
IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS	3 178	1 401		
REPORT EN FONDS REPORTÉS ET FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		32 887		32 887
IV-EXCÈDENT DES RESSOURCES De l'exercice				131 952
TOTAL I	2 487 624	2 047 173	910 637	906 226
CONTRIBUTION EN NATURE (VALORISATION DU BENEVOLAT)				
MISSIONS SOCIALES	443 243	181 199		
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	15 111	17 087		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES	82 711	31 671		
TOTAL II	541 064	229 957		

LES MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales auprès des plus pauvres peuvent prendre place grâce aux activités soutenant l'envoi de volontaires à l'international (formation, suivi, aide au retour, etc...) y compris par l'accueil des volontaires de réciprocité en France. Leur montant s'élève à 1 727,1 k€ et représente 73% des emplois. Il reflète la réelle reprise d'activité après les années 2020 et 2021 fortement impactées par la pandémie. Pour mémoire, en 2021, ces dépenses étaient de à 1 206,2 k€ soit 63% des emplois.

LES FRAIS DE RECHERCHES DE FONDS

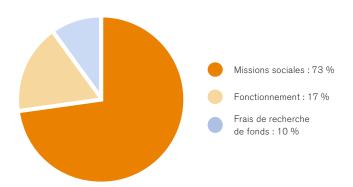
Ils représentent 10,4% du total des emplois, soit 249,8 k€. Les frais de recherche de fonds retrouvent un niveau comparable à 2019 avec 241,3 k€, avant que la pandémie conduise à une forte réduction des investissements et des frais en 2020 et 2021.

LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils s'élèvent à 416,3 k€ soit 17,4% du total des emplois. Les dépenses des frais de fonctionnement prennent en charge ladélégationgénérale, le service administration finance, les charges non liées aux missions sociales ainsi que la quote-part des frais liés à l'utilisation des locaux et des moyens informatiques. Le poids des frais de fonctionnement a diminué en 2022

73% DES DÉPENSES CONCERNENT LES MISSIONS SOCIALES

MONTANT DES DÉPENSES 2022 : 2 488K€



pour revenir à des montants comparables à ceux de 2019 (421 k€). Les salaires des collaborateurs qui portent les missions sociales y sont affectés au prorata du temps consacré. Les frais de fonctionnement ont diminué en 2022 pour revenir à un montant comparable à celui de 2019 (421 k€). Ils représentent 17% du total des dépenses.

LES PRODUITS (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION)

PRODUITS PAR ORIGINE	TOTAL PAR	EXERCICE 2021	DONT CO AUPRÈS D 2022	
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	851 573	905 077	851 573	905 078
RESSOURCES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 004 653	785 790		
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	468 460	426 844		
I – TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	2 324 686	2 117 711	851 573	905 078
II - REPRISES DE PROVISIONS Et dépréciations	70 987	60 265		
III - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉES	34 282	1 148	1 395	1 148
IV - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	57 668		57 668	32 887
TOTAL I	2 487 624	2 179 124	910 637	906 226
CONTRIBUTION EN NATURE (VALORISATION DU BENEVOLAT)				
BÉNÉVOLAT	463 464	202 657	463 464	202 657
PRESTATIONS EN NATURE	67 600	27 300	67 600	27 300
TOTAL II	541 064	229 957	541 064	229 957

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2022, les produits issus de la générosité du public représentent 36,6% des ressources (soit 851,6 k €) contre 42,7% en 2021. Nous constatons une baisse de 5,9%. Ce résultat est « dopé » par la liquidation de plusieurs legs, ce qui masque une certaine érosion de notre base de donateurs.

LES SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

Les subventions publiques augmentent de +9,8% en 2022 pour un total de 468,5 k€. Cette augmentation est due à la relance de notre activité sur les VSI mais également au soutien renforcé du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères par décret du 28 juillet 2022, via la subvention pour la gestion des volontaires de solidarité internationale. Comme en 2021, l'activité d'envoi de volontaires d'échanges et de compétences a continué à être soutenue grâce à un financement spécifique.

LES PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Ces produits représentent cette année notre plus grande source de financement (devant les dons) soit 43,2% des ressources contre 37,10% en 2021. Ils sont composés du soutien des diocèses et des institutions religieuses, des apports de la Fondation Solidaires et Volontaires, de la participation des partenaires locaux, et des volontaires (100k€) ainsi que de divers bailleurs d'Eglise soutenant notre action d'envoi de volontaires.

CONTRIBUTIONS EN NATURE

La DCC a bénéficié de contributions en nature à hauteur de 541 k€ en 2022 contre 230 k€ en 2021. Il s'agit essentiellement du temps consacré à la DCC par les 150 bénévoles formateurs, chargés de mission pays, chargés de suivi VIR, membres du conseil d'administration, délégués en diocèse, bénévoles du siège.... La DCC a également bénéficié d'un mécénat de compétences (comme en 2021) qui a permis de travailler nos outils internes pour plus d'efficacité. Les heures de bénévolat ont représenté 1 724,5 jours soit 7,67 équivalents temps plein (ETP).

FOCUS SUR LE BILAN 2022

La situation patrimoniale de l'association au 31 décembre 2022 est solide. Elle permet de garantir l'activité dans les périodes d'incertitude et de soutenir financièrement les partenaires les plus précaires. Grâce à ses fonds propres la DCC peut aussi innover pour améliorer ses services et ses pratiques. C'est ainsi qu'elle a pu démarrer l'offre du volontariat international de réciprocité, et accueillir au total près de 100 volontaires de réciprocité depuis 2017.

ACTIF	2022	2021
ACTIF IMMOBILISÉ	153 460	246 593
CRÉANCES	435 871	293 315
TRÉSORERIE Charges constatées	1 800 114	2 038 722
D'AVANCE	16 356	26 278
TOTAL	2 405 801	2 604 908

PASSIF	2022	2021
FONDS PROPRES	1 837 099	1 894 767
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	150 019	156 120
FONDS REPORTÉS Et dédiés	111 850	278 036
DETTES	252 787	246 496
PRODUITS CONSTATÉES D'AVANCE	54 046	29 489
TOTAL	2 405 801	2 604 908

ACTIF

L'actif net immobilisé est en recul par rapport à l'année 2021 en raison (principalement) de la vente d'un bien reçu par legs (-93k€).

Les créances à l'actif sont en augmentation de 142,6 k€. Au 31 décembre 2022, était attendue une aide supplémentaire du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que le reliquat des subventions de l'année 2022 plus important en raison d'une activité plus élevée qu'en 2021 (1799 mois volontaire en 2022 contre 1391 en 2021). Dans ce contexte d'augmentation des créances, la trésorerie est en baisse de 238,6 k€. Elle reste suffisante pour représenter 72% des dépenses 2022, ce qui est confortable. La trésorerie est composée d'un compte courant, d'un contrat de capitalisation à faible risque, d'un livret associatif et d'un livret A.

PASSIF

Les fonds propres sont en baisse du montant du déficit enregistré sur l'exercice. Leur montant au 31 décembre 2022 s'élève à 1 837 k€. Les fonds propres (réserves de l'association) permettent de financer des immobilisations, d'assurer notre fonctionnement en cas de difficultés et de garantir notre autonomie d'action.



NOTRE POLITIQUE DE RÉSERVES

L'association s'est dotée, suite à des résultats bénéficiaires antérieurs, de réserves pour faire face à des charges spécifiques. Pour mémoire, trois types de réserves se répartissent ainsi pour un montant au 31 décembre 2002 :

Réserve Projet associatif : 337 694 €
Réserve Aide aux partenaires : 412 726 €
Réserve Rapatriement sécuritaire : 60 053 €

L'utilisation des réserves est soumise à une résolution en assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

Les provisions pour risques et charges augmentent de 6 k \in , et les dettes de 6,3 k \in . Cette variation s'explique par l'accroissement des dettes fiscales et sociales (salaires et charges). Nous noterons que les autres dettes sont, elles, plutôt en baisse. Les produits constatés d'avance progressent (un diocèse a versé une aide pour 5 ans à la fin 2022).

AVEC VOUS, DANS L'ESPÉRANCE, NOUS VOULONS CONSTRUIRE

UN MONDE MEILLEUR

LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE



Céline Massamba, Trésorière

Les comptes reflètent la reprise d'activité, le soutien aux partenaires les plus précaires et la mise en œuvre du projet associatif. La situation financière est solide, le label Don

en Confiance renouvelé atteste du bon emploi de la générosité du public. L'engagement des salariés et des bénévoles est une force. Les enjeux financiers restent le pilotage de l'utilisation des fonds propres de l'association ; la communication sur notre singularité et nos propositions pour envoyer davantage de volontaires (notamment sous statut VSI plus avantageux pour les volontaires, les partenaires et la DCC); la consolidation de la collecte et le développement des ressources, publiques et privées.

LÉGUER ICI, AGIR LÀ-BAS

La DCC est reconnue d'utilité publique et peut, à ce titre, recevoir des legs, assurances vie et donations en exonération de droits de successions et de mutation. Grâce à l'écoute d'un projet personnel par l'équipe dédiée, des solutions sont construites ensemble pour répondre aux souhaits d'engagement des donateurs. Ils s'expriment dans la pérennité de la mission de solidarité internationale auprès des plus pauvres.

Demandez conseil en toute confidentialité en écrivant à generosite@ladcc.org



TRANSFORMER SON IFI EN VOLONTARIAT

La Fondation Solidaires et Volontaires soutient la DCC, et tout type de projets de solidarité internationale. Elle permet aux donateurs redevables de l'IFI d'amplifier l'impact de leur générosité. La contribution 2022 a permis de soutenir 45 missions de volontaires DCC au service des partenaires locaux et des populations les plus pauvres.



TRANSPARENCE POUR VOTRE DON EN CONFIANCE

La DCC s'engage à vous apporter une information juste et claire sur l'emploi de vos dons, en conformité avec son objet social. Elle veille à maintenir un ratio raisonnable entre les frais des missions sociale et ceux de son fonctionnement. Nos comptes sont certifiés par la Cabinet Faure, commissaire aux comptes indépendant. Ils ont été approuvés par l'assemblée générale du 13 mai 2023. Ils sont en libre consultation sur le site www.ladcc.org. Toutes les informations de l'Essentiel sont issues des rapports moral, d'activité et financier de l'année 2022.

Le Don en Confiance, organisme indépendant, a renouvelé en 2022 son label à la DCC. Dans le cadre d'un contrôle continu il analyse la bonne gouvernance, la transparence de la communication générale, le respect du donateur et la recherche d'efficacité.

ORGANISME DE VOLONTARIAT DE :



AGRÉÉE PAR :





MEMBRE DE:



